

LEÇON 7

DROITS ET RESPONSABILITÉS EN DÉMOCRATIE

Tous les citoyens qui vivent dans une démocratie ont des droits civiques et politiques garantis, qui sont généralement décrits dans un document juridique qui fait partie de la Constitution, comme une charte des droits. Ce document limite les pouvoirs d'un gouvernement, balise les libertés et garantit une protection à tous contre un abus de pouvoir.

Un **droit** est un concept juridique (droit juridique) ou une liberté protégée. Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois en manifestant) ; ils ne sont pas toujours librement consentis. Tout droit est accompagné de responsabilités. Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est en quelque sorte une action qui doit être effectuée afin que certains droits soient respectés.

Au Canada, nos droits sont protégés par la **Charte canadienne des droits et libertés**. La Charte contient sept articles : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, le droit à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité. La Charte du Canada est admirée partout dans le monde et a inspiré de nombreux autres pays.

Nos **droits démocratiques** comprennent le droit de chaque citoyen canadien, âgé de plus de 18 ans, de voter lors des élections. Cependant, le droit de vote n'a pas toujours été universel au Canada. Plusieurs groupes ont été privés de ce droit pendant plusieurs décennies, voire des centaines d'années.

Le **suffrage universel** est l'octroi du droit de vote à tous les citoyens adultes, reposant sur le retrait des restrictions imposées notamment aux femmes, aux Premières Nations et aux Inuits, aux minorités ethniques et religieuses. Le chemin qui a mené à l'adoption du suffrage universel fut long et a nécessité plusieurs années de manifestation par les groupes privés de ce droit. Les groupes qui en étaient privés se sont vu accorder ce droit à différentes époques. Le suffrage universel n'a pas été entièrement accessible pour tous avant les années 1960.

Malgré les mouvements qui sont venus décrier ces injustices, la participation électorale est en déclin au Canada depuis plusieurs décennies. Le faible taux de participation est particulièrement marqué chez les jeunes.

Un rapport d'enquête auprès des jeunes, mandaté par Élections Canada, a identifié les raisons pour lesquelles les jeunes ne votent pas. Les facteurs qui expliquent cette situation sont : le manque d'intérêt et de connaissances politiques et ne pas savoir où aller voter et pour qui voter et une plus faible propension à voir le vote comme un devoir citoyen.